REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 28 mars 2022

Aux représentantes et représentants
des médias

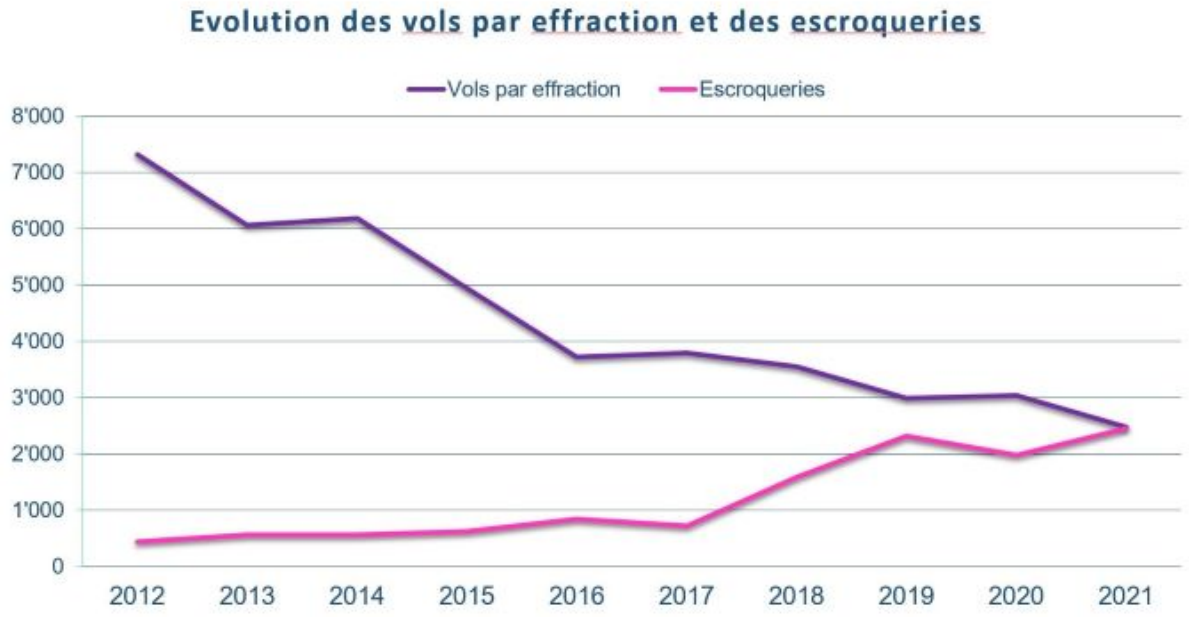
Communiqué de presse du département de la sécurité, de la population et de la santé (DSPS)

Le nombre des escroqueries rejoint celui des vols par effraction

Avec une augmentation de 45% des délits commis par le biais de moyens numériques entre 2020 et 2021, la courbe des vols par effraction et celle des escroqueries (en grande majorité de type cyber) se rejoignent. La création en septembre 2021 de la Brigade des cyber-enquêtes (BCE) ainsi que la fusion entre la Brigade des cambriolages (BCAM) et celle des vols (BVOL) sont parfaitement coordonnées avec la réalité de la criminalité. S'agissant des infractions au Code pénal, 2021 montre une baisse (-11%) sur l'ensemble des titres par rapport à 2020 et d'autant plus si l'on compare avec 2012 (-42%). Ces baisses sont particulièrement visibles dans le domaine des atteintes au patrimoine (-11% entre 2020 et 2021 et -50% entre 2021 et 2012). Le total des infractions de violences (y compris domestiques) témoigne d'une baisse de 13% entre 2020 et 2021.

L'année 2021 confirme la baisse entamée depuis maintenant plusieurs années. Les délits au Code pénal suisse ont connu une diminution de 42% depuis 2012. Cette décrue concerne particulièrement les infractions contre le patrimoine telles que les cambriolages (-65%), les vols à la tire (-73%) et les vols à l'arraché (-80%).

Par rapport à 2020, les délits en lien avec la vie et l'intégrité corporelle diminuent eux aussi (-12%) en 2021. Le taux de résolution de ces infractions est de 89,1%. Il est constaté dans cette catégorie une augmentation de 20 unités du nombre de prévenus mineurs. Les infractions contre l'intégrité sexuelle voient une légère augmentation sur l'année écoulée, soit 2% de délits en plus (578 en 2021 contre 565 en 2020). Dans cette catégorie d'infractions, la majorité concerne la contrainte sexuelle (114 cas), suivie par des cas de pornographie (111 cas). Relevons que le taux d'élucidation des infractions contre l'intégrité sexuelle est de 87,5% et que là aussi, une augmentation de 20 unités de mineurs prévenus d'infractions contre la vie et l'intégrité est constatée Les cas de violence domestique sont en baisse (-10%), soit 1881 affaires en 2020 contre 1698 en 2021.



Cybercriminalité: la croissance s'accentue avec une augmentation de 45% entre 2020 et 2021

Bien que pressentie, la hausse considérable de la cybercriminalité s'avère particulièrement préoccupante. "Ce domaine mérite actuellement toute notre attention" indique M. Mauro Poggia, conseiller d'Etat chargé du département de la sécurité, de la population et de la santé. "Déjà au cœur de la politique criminelle commune de notre canton, les ressources en la matière avaient été renforcées et le positionnement de Genève précisé. Etant donné l'augmentation et la complexité de cette nouvelle forme de criminalité, il était naturel que celle-ci soit désormais intégrée dans les objectifs prioritaires de la police. Depuis 2019, Genève est le Centre de compétences cyber (CCC) pour l'ouest de la Suisse. Dans ce contexte, la Brigade de criminalité informatique (BCI) offre des prestations pointues au niveau intercantonal dans l'objectif de mutualiser les ressources."

En 2020, par l'intermédiaire de la Brigade de renseignement criminel (BRC) de la police judiciaire, Genève est devenu le canton directeur concordataire pour l'exploitation de PICSEL, soit la Plateforme d'information de la criminalité sérielle en ligne.

En 2021, la création de la Brigade des cyber-enquêtes (BCE) permet d'améliorer encore la prise en compte des phénomènes cyber. Les structures existent désormais et il va s'agir d'affiner et d'améliorer les processus entre ces diverses entités afin de mieux coordonner les missions dans ce domaine.

La très grande part des infractions cyber concerne le domaine de la cybercriminalité économique (93,1%). S'ensuit une part de 4,1% de cyber-délits sexuels, puis de 2,8% de cyber-atteintes à la réputation et pratiques déloyales. Dans le domaine de la cyber-économie, les délits commis sont majoritairement en lien avec des abus d'identité (création de faux comptes client par exemple). Viennent ensuite les escroqueries en lien avec des objets payés non livrés ou, inversement, des objets livrés non payés. Dans le domaine des cyber-délits sexuels, les 99 cas de pornographie interdite forment la quasi-totalité des 105 cas recensés.

Conclusion

Entre 2012 et 2021, les infractions au Code pénal ont fortement diminué. Les atteintes au patrimoine témoignent également d'une baisse, tout comme les délits en lien avec la vie et l'intégrité corporelle. Les infractions contre l'intégrité sexuelle augmentent (+2%), de même que le nombre de mineurs prévenus d'infractions dans ces deux dernières catégories.

Le phénomène cyber dépasse largement les frontières cantonales. Avec une augmentation des infractions cyber de 45% entre 2020 et 2021, dont la grande majorité sont des escroqueries, il s'agira d'améliorer la coordination des structures de lutte et d'intensifier la prévention tout en l'affinant. En effet, plusieurs campagnes de prévention ont été diffusées entre 2019 et 2021, mais leur impact n'a pas eu l'effet escompté et il faudra d'améliorer cet aspect.

Le rapport d'activité 2021 de la police, ainsi que la Statistique policière de la criminalité (SPC), que ce soit au niveau cantonal et communal, sont consultables en ligne.

"La baisse de l’ensemble des infractions au Code pénal est encourageante et il s’agira pour la police et ses partenaires de poursuivre résolument les actions en coordination. Plus inquiétants sont les phénomènes en lien avec les infractions cyber, d’autant que nous savons que notre vision de la volumétrie réelle est incomplète. Dans ce domaine, la prévention et le renforcement des coopérations intercantonales et internationales seront indispensables" ajoute la Colonelle Monica Bonfanti, Commandante de la police.

Pour toute information complémentaire:

- *M. Mauro Poggia, conseiller d'Etat, par l'intermédiaire de M. Laurent Paoliello, directeur de la coopération et de la communication, DSPS, T. 079 935 86 75.*
- *Colonelle Monica Bonfanti, commandante de la police, par l'intermédiaire de M. Silvain Guillaume-Gentil, police cantonale genevoise, chargé de communication, service communication et relations publiques de la police, communication@police.ge.ch, T. 022 427 56 00 ou 079 941 45 44.*